Nations Unies S/PRST/2007/34*



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 septembre 2007

Original : anglais et français

Français uniquement

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité ayant examiné, à sa 5747e séance, le 20 septembre 2007, la question intitulée « La situation au Moyen-Orient », son Président a fait en son nom la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité condamne catégoriquement l'attentat terroriste survenu à Beyrouth le 19 septembre 2007, qui a coûté la vie à au moins sept personnes, dont le député Antoine Ghanem. Il exprime ses condoléances et sa profonde sympathie aux familles des victimes, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement libanais.

Le Conseil salue la volonté résolue du Gouvernement libanais de traduire en justice les auteurs, organisateurs et commanditaires de cet assassinat et d'autres, et souligne qu'il est déterminé à l'épauler dans cette entreprise.

Le Conseil condamne une fois de plus tous les assassinats ciblés de dirigeants libanais qui ont été perpétrés, en particulier depuis octobre 2004, et exige que cessent immédiatement les actes d'intimidation et de violence contre les représentants du peuple et des institutions libanais. À la veille de la période cruciale de l'élection présidentielle, aucune tentative de déstabilisation du Liban, notamment par des assassinats politiques ou d'autres actes de terrorisme, ne doit venir contrarier ou saper le processus constitutionnel au Liban.

Le Conseil réitère, dans ce contexte, son appel en faveur de la tenue d'une élection présidentielle libre et régulière conformément aux normes et échéances fixées par la Constitution libanaise et sans aucune ingérence étrangère, en respectant pleinement la souveraineté du Liban.

Le Conseil souligne l'importance de l'unité de l'ensemble du peuple libanais du pays. Il réaffirme son plein appui à tous les efforts déployés au Liban pour combattre le terrorisme, consolider les institutions démocratiques à la faveur du dialogue national et continuer d'étendre l'autorité du Gouvernement libanais à l'ensemble du territoire national. »

---

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

07-51189* (F) 240907 240907